

Communauté de Communes du Val d'Argent



Politique Culturelle Intercommunale 2025 – 2029

Dossier de présentation

Mesdames, messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle politique culturelle intercommunale, couvrant la période 2025-2029. Ce travail, une fois de plus, est le fruit d'une véritable collaboration d'équipe, entre les élus de la Commission Culture et les agents du Pôle culturel, sous la direction de Mathias Kelche.

Ce troisième plan, après deux précédentes éditions (2017-2020 et 2021-2024), s'inscrit dans la continuité de notre démarche de développement culturel, tout en intégrant les enseignements tirés des expériences passées. En effet, nous avons beaucoup appris à travers l'élaboration et la mise en œuvre des deux premiers plans qui ont été des leviers essentiels dans la structuration de notre nouvelle politique culturelle de territoire.

Le conseil communautaire, lors de la séance du 25 septembre 2025, a validé à l'unanimité les contenus de cette nouvelle politique culturelle. Outre le bilan des précédentes, la consultation régulière des acteurs associatifs et des habitants de la vallée est restée au cœur de notre démarche et nous a permis d'ajuster notre vision et nos orientations. Ainsi, à travers de nombreux ateliers participatifs et des rencontres locales, nous avons pu recueillir vos idées, vos attentes et vos priorités, afin de construire ensemble cette nouvelle feuille de route culturelle pour le Val d'Argent.

Le projet 2025-2029, qui vous est présenté dans ce document, reprend les bases solides des précédentes politiques tout en y apportant de nouvelles orientations et priorités. Nous restons fidèles à notre enveloppe budgétaire de 470 000 € par an, conformément à celle des premiers plans.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de la commission culture, qui ont, une fois de plus, fait preuve d'une grande implication et d'un engagement constant pour faire avancer ce projet et vous laisse découvrir, à la lecture de ce document, les grandes lignes de notre Politique Culturelle Intercommunale 2025-2029.

Jean-Marc Burrus

Président de la Commission Culture Intercommunale

Président de la Communauté de communes du Val d'Argent

Une démarche qui s'inscrit dans la continuité de notre action culturelle

Depuis 2017, la Communauté de communes du Val d'Argent est engagée dans une démarche de structuration et de formalisation de son action culturelle territoriale. S'appuyant sur une vision claire des objectifs à atteindre et des actions à déployer, cette nouvelle politique culturelle intercommunale, portant sur la période 2025 – 2029, est une nouvelle étape importante et décisive de notre démarche.

Les services culturels intercommunaux rassemblés au sein du Pôle Culturel sont chargés de porter et de mettre en œuvre ce projet culturel de territoire, adossé à un calendrier précis, un budget transparent et des indicateurs d'évaluation. Véritable ligne de conduite, il permet de définir nos priorités en matière culturelle mais également d'accompagner les acteurs culturels, sociaux, éducatifs et économiques de notre territoire. Si notre démarche s'inscrit dans la durée c'est parce qu'elle a su, année après année, intégrer l'ensemble des forces vives et porter la dimension culturelle dans sa globalité. En effet, la politique culturelle intercommunale, porte dans sa conception et son déploiement, cette volonté de rester au plus proche des acteurs et des habitants du territoire dans une approche inclusive visant à rendre la culture accessible à tous.

La culture, une politique en transversalité territoriale

La culture ne se limite pas à l'action culturelle, elle est présente partout et connectée à chaque dimension de l'activité humaine. En ce sens, elle nous concerne tous et touche chacun d'entre nous. C'est pour cela que la culture porte une dimension transversale très forte et c'est naturellement que les services culturels collaborent avec l'ensemble des acteurs du territoire et des services liés à l'action publique.

Ainsi, la politique culturelle intègre naturellement et directement dans ses enjeux la dimension sociale, environnementale ainsi que les objectifs liés à l'attractivité du territoire. Au niveau social, outre la collaboration avec des acteurs tels que le Centre Socio Culturel, la Mission Locale, le Centre Médico-Social ou encore l'Institut des Tournesols, le projet culturel porte un ensemble d'objectifs et d'action intégrant la Convention Territoriale Globale (CTG) coordonnée par le service de l'Action Sociale de la Communauté de Communes. Sur le plan environnemental, qui constitue un objectif à part entière du projet, plusieurs actions s'appuient directement sur le service Accélérateur de transition et la démarche « Territoire Engagée pour la Transition Energétique » de l'EPCI. Enfin, la dimension de la qualité de vie (orientation 1), de l'image et de l'attractivité du territoire (orientation 2) sous-tendent l'ensemble de la démarche résolument tournée vers les habitants et l'image du territoire.

Une politique culturelle tournée vers ses habitants

Convaincus que la culture est une chance autant qu'une nécessité, la Communauté de Communes du Val d'Argent défend une vie culturelle accessible et inclusive s'adressant à l'ensemble de sa population. Vecteur de lien social, permettant de créer des espaces de dialogues et d'échanges, la culture est autant un outil au service du vivre-ensemble qu'un moyen de s'ouvrir sur le monde et aux autres.

Depuis plus de 8 ans, le Pôle Culturel déploie sur le territoire une programmation fournie et accompagne les acteurs culturels dans leurs projets permettant aujourd'hui au Val d'Argent d'être identifié et reconnu pour son dynamisme culturel. En s'appuyant sur des logiques de

médiation culturelle permettant de s'adresser à tous les habitants et en structurant les approches de collaboration, notre territoire bénéficie d'une vie culturelle animée, ambitieuse et bien souvent audacieuse.

Une politique construite sur une expérience solide

Inscrite dans l'ADN du territoire, la politique culturelle poursuit son évolution en apprenant de ses propres expériences et des échanges constants. Nous gardons une attention particulière aux dispositifs déployés lors des projets de territoire antérieurs (période 2017-2020 puis période 2021-2024).

A l'image du dispositif de référents culturels dans les écoles, nous devons nous assurer de la pérennité des actions structurantes. A ce sujet, nous avons remarqué un étiolement dû, par exemple, aux mutations des personnels. Si nous ne garantissons pas un suivi précis des actions dans la durée, leur portée s'estompe jusqu'à la possible disparition comme l'atteste, à la rentrée 2024, la perte de référents sur la moitié des établissements scolaires du territoire, en seulement 4 ans.

Ainsi, certaines actions que nous portons s'inscrivent dans une logique de continuité, voire de pérennisation de notre action alors que d'autres viennent ouvrir de nouveaux champs et explorer de nouvelles opportunités. Dans tous les cas, la politique culturelle vient réaffirmer le rôle du Pôle culturel comme garant des méthodes adoptées pendant ces 8 premières années en lui donnant les moyens financiers et humains pour mettre en place les actions répondant aux objectifs portés.

Une politique construite dans une logique de concertation

Dans sa conception, la politique culturelle intercommunale est à l'écoute de son territoire. Cela signifie que chacune des actions a été discutée avec les habitants, les acteurs du territoire et les élus. Lors de la genèse de ce 3^{ème} plan, un travail d'enquête a permis de collecter de nombreuses données en vue de consolider le bilan du 2nd plan et d'orienter les actions à venir.

Ce sont au total 8 questionnaires différents (habitants, acteurs sociaux, établissements scolaires du primaire, établissements scolaires du secondaire, élus, entreprises, acteurs sociaux, associations) qui ont été proposés pour 302 personnes touchées. Ces questionnaires ont été complétés par 25 entretiens individuels avec des acteurs clé du territoire et 6 réunions publiques, dont 4 avec la population, une avec les acteurs culturels et une avec les partenaires socio-éducatifs. Les éléments collectés représentent un échantillonnage précieux complété par une démarche de fond portée par les services culturels qui continuellement sont en relations avec les publics, les partenaires et les élus. Ces échanges du quotidien représentent les maillons indispensables pour compléter les réponses concrètes aux enjeux actuels.

Sur la base de cette phase de consultation, 5 thématiques de travail ont pu être identifiées : la communication, les publics, le patrimoine, les besoins artistiques et matériels du territoire et l'enseignement artistique. Une dernière thématique, la transition écologique, a été intégrée par le Pôle culturel pour s'inscrire dans les démarches entreprises par la Communauté de communes. Ces thématiques ont constitué la base des échanges et des réflexions qui ont permis aux partenaires et aux habitants de formuler des propositions. Ces propositions complétées par

celles des agents de l'intercommunalité et des élus ont constitué le corpus permettant de construire les orientations de la nouvelle politique culturelle.

A l'issue de cette consultation, les élus et les services culturels ont réalisé un travail de synthèse et d'arbitrage sur l'ensemble des propositions collectées. Basé sur la faisabilité des actions, l'impact budgétaire et les choix politiques des élus, cet arbitrage a abouti à l'élaboration d'objectifs, déclinés en actions concrètes. Ainsi, un plan en deux parties a été dressé : la première tournée vers le territoire, ses habitants et ses acteurs clés, la seconde tournée vers l'extérieur, permettant de faire rayonner le territoire et de valoriser nos forces. Bien entendu, l'un et l'autre se complètent et se portent mutuellement.

1. Porter et défendre une vie culturelle ouverte, accessible, inclusive et durable

Les constats

- Une situation économique et sociétale difficile, baisse du pouvoir d'achat, exclusion sociale
- Un manque d'intérêt, voire une méfiance et une opposition de certains habitants vis-à-vis de l'offre culturelle
- Un besoin de lier les initiatives et les grands axes de la politique communautaire
- Un prolongement des initiatives qui ont fait leurs preuves durant les deux premiers plans

Les réflexions

Prendre en compte les habitants dans leur diversité c'est faire avec la réalité du territoire. Un territoire rural avec des aspects urbains entouré de montagnes et de forêts. C'est la nécessité de continuer à rencontrer les habitants, au plus proche d'eux, hors de la Villa Burrus et surtout hors les murs pour toucher ceux qui pensent que ce n'est pas pour eux. Lever les freins, c'est continuer le dialogue avec les habitants, lors de temps court ou long mais surtout sur la durée et dans un esprit de convivialité plébiscité par tous. Nous souhaitons que tous les habitants se saisissent des opportunités culturelles pour vivre et expérimenter le Val d'Argent autrement. En ce sens, il est important de faire converger les initiatives pour les rendre plus lisibles.

La mise en œuvre

- En tenant compte des habitants dans leur diversité (petite enfance, jeunesse, familles, personnes seules, senior) et en plaçant les partenaires au centre des discussions
- En étant au plus proche de la population, sur l'ensemble du territoire, dans les 4 communes
- En favorisant le partage, la culture du vivre-ensemble et un réseau de partenaires
- En faisant entrer la culture dans une démarche de transition écologique

2. La vie culturelle, au service de l'image, de la promotion et de l'attractivité du territoire

Les constats

- Un territoire avec de nombreux atouts mais en mal d'attractivité et qui fait face à une baisse continue de sa population
- Un patrimoine unique aux multiples entrées : minier, textile, religieux, militaire mais aussi naturel avec la forêt qui nous entoure
- Une communication, au centre des préoccupations pour mieux faire connaître
- Une consolidation des services du Pôle Culturel et de ses propositions

Les réflexions

La médiathèque et plus largement la Villa Burrus, doivent continuer à jouer un rôle de référence, de phare culturel pour le territoire. Il apparaît important de prolonger les démarches entreprises comme la labélisation Pays d'Art et d'Histoire tout en repensant les propositions patrimoniales et leur déploiement. Plus particulièrement, le patrimoine doit être mis en avant dans les propositions des partenaires et que les habitants puissent en être acteurs. Les équipements et les propositions culturelles doivent être valorisées et connues de tous. Cela demande un travail de communication important pour clarifier et rendre lisible les offres et les acteurs du territoire.

La mise en œuvre

- En renforçant les actions et les partenariats autour du patrimoine
- En s'inscrivant comme une référence du territoire, au plus près des partenaires et des habitants
- En communiquant et en valorisant lisiblement, avec et à travers tous les partenaires impliqués

POLITIQUE CULTURELLE

INTERCOMMUNALE 2025 – 2028

I. Porter et défendre une vie culturelle ouverte, accessible, inclusive et durable

1.1 Prendre en compte les habitants dans leur diversité

1.1.1 La culture du vivre-ensemble

Action 1 : S'insérer dans les objectifs du Contrat Territorial Global et s'inscrire comme un véritable partenaire du secteur social.

Action 2 : Organiser des événements récurrents devenant des rendez-vous populaires identifiés par la population.

Action 3 : Rassembler en misant sur l'organisation d'événements culturels conviviaux.

Action 4 : Prendre en compte les publics spécifiques [les seniors, les personnes en situation de handicap, la jeunesse, les demandeurs d'asile] en proposant une offre adaptée.

Action 5 : Organiser un événement mettant en lumière la diversité des cultures du Val d'Argent.

Action 6 : Mettre en place des temps d'animations intergénérationnels.

1.1.2 Une culture partagée

Action 7 : Maintenir la gratuité et l'ouverture des animations du pôle culturel à destination de tous les habitants.

Action 8 : Traiter des sujets de société par l'intermédiaire de thématiques transversales à l'ensemble des services de la Communauté de communes.

Action 9 : Proposer une approche diversifiée des formes de médiation.

Action 10 : Proposer une offre lisible adressée à toutes les tranches d'âge de la jeunesse.

1.1.3 Faire vivre un réseau de partenaires

Action 11 : Créer un réseau d'ambassadeurs, de prescripteurs en s'appuyant sur les professionnels des structures qui accompagnent les publics « spécifiques » et en les outillant pour jouer un véritable rôle de relais.

Action 12 : Poursuivre le travail de coopération avec les acteurs sociaux, éducatifs, associatifs et économiques du territoire.

Action 13 : Poursuivre les approches par projet avec les professeurs et pérenniser les dispositifs existants au sein des établissements scolaires et les développer.

Action 14 : Créer des synergies avec le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent en termes d'objectifs et de publics.

Action 15 : Étudier les opportunités partenariales et mettre en œuvre des projets communs avec la Maison des Arts.

Action 16 : S'appuyer sur les conseils municipaux des jeunes ainsi que le groupe « Jeunes en Val d'Argent » pour concevoir et relayer l'offre culturelle à destination de la jeunesse.

1.1.4 Déployer des outils adaptés pour élargir les publics

Action 17 : Accueillir des résidences artistiques de territoire.

Action 18 : S'appuyer sur la Micro-folie mobile du Val d'Argent.

Action 19 : Programmer des animations dans les écoles avec des propositions adaptées aux familles, pendant et hors temps scolaires.

1.2 Faire vivre la culture dans et hors des lieux culturels

1.2.1 Développer une culture de proximité

Action 20 : Maintenir une offre culturelle dans l'espace public, des lieux insolites ou remarquables.

Action 21 : Développer l'activité autour du salon de la Villa Burrus en y accueillant des initiatives artistiques et citoyennes.

Action 22 : Étudier l'opportunité de mettre en place une annexe du Pôle Culturel ou de la Médiathèque dans les communes du Val d'Argent.

Action 23 : Étudier l'opportunité d'organiser une fête de la musique intercommunale.

1.2.2 Coopérer pour faire vivre la culture

Action 24 : Déployer une offre dans toutes les communes du territoire et s'appuyer sur les mairies pour un relais technique et de communication.

Action 25 : Finaliser le projet de création d'une Maison du Val d'Argent, incluant le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Action 26 : Étudier l'opportunité de rénover le théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines.

Action 27 : Étudier l'opportunité de créer une salle de spectacles adaptée au territoire et économe en énergie.

1.2.3 Accompagner les acteurs culturels et le foisonnement culturel du territoire

Action 28 : Mettre à jour les documents cadre du Pôle Culturel selon les orientations de la politique culturelle intercommunale.

Action 29 : Garantir un budget permettant de soutenir les manifestations culturelles du territoire.

Action 30 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs culturels en développant des temps d'échanges mutuels autour des actualités de chacun.

Action 31 : Étudier l'opportunité de mutualiser certains besoins exprimés par les acteurs culturels.

Action 32 : Créer un annuaire pratique des compétences artistiques du territoire.

1.3 Mettre en œuvre une démarche de transition écologique pour la culture

1.3.1 Mieux connaître le Patrimoine naturel pour mieux le préserver

Action 33 : Faire connaître et valoriser le patrimoine naturel du territoire.

Action 34 : Développer des actions autour de la gestion durable du patrimoine forestier.

Action 35 : Sensibiliser les habitants sur la ressource eau et au patrimoine hydraulique.

Action 36 : Créer un ouvrage collectif de la forêt et des arbres.

1.3.2 Inciter pour provoquer l'action

Action 37 : Mettre en place une aide financière supplémentaire pour les porteurs d'une manifestation qui mènent des démarches concrètes en faveur de la transition écologique.

Action 38 : Mettre en place un programme culturel autour de la transition écologique.

Action 39 : Accompagner les porteurs de manifestations culturelles à la mise en place de transports collectifs.

Action 40 : Créer une charte pour guider les porteurs de projets culturels dans l'adoption des bons gestes en matière de transition écologique.

1.3.3 Être exemplaire pour inspirer

Action 41 : Mener une démarche aboutie et exemplaire à la Médiathèque du Val d'Argent en termes de transition écologique.

Action 42 : Prendre en compte et s'inscrire dans le programme « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat - Alsace Centrale.

Action 43 : Faire appel autant que possible aux fournisseurs locaux ayant une labellisation ou une Responsabilité Sociétale des Entreprises engagée.

Action 44 : Développer les mobilités douces à l'occasion des animations « Hors les murs ».

Action 45 : Participer au programme national de formation-action « Chrysalide » autour de la transition écologique dans les équipements culturels publics.

II. La vie culturelle, au service de l'image, de la promotion et de l'attractivité du territoire

2.1 Le Patrimoine local comme levier

2.1.1 Faire connaître le Patrimoine du Val d'Argent

Action 46 : Mettre en avant la diversité des patrimoines du Val d'Argent : industriel, minier, textile, architectural, militaire, religieux et naturel.

Action 47 : Poursuivre le travail de fond sur les archives textiles.

Action 48 : Concevoir et mettre en place des panneaux d'interprétation thématiques dans l'espace public.

Action 49 : Étudier l'opportunité de la création d'une application sur le patrimoine.

Action 50 : Réaliser un inventaire du patrimoine bâti du Val d'Argent.

Action 51 : Créer une visite patrimoniale théâtralisée à destination du Jeune Public.

Action 52 : S'appuyer sur des événements du territoire pour développer des actions de découverte du Patrimoine.

2.1.2 Coopérer pour faire vivre le patrimoine

Action 53 : Accompagner la démarche du plan guide patrimonial.

Action 54 : Développer les collaborations dans le domaine du textile et de la mode autour de nos collections.

Action 55 : Développer les partenariats économiques avec les professionnels et les industriels du monde du design et de la mode.

Action 56 : Poursuivre la collaboration avec l'Office de Tourisme, en particulier autour du projet de Maison du Val d'Argent.

Action 57 : Poursuivre la collaboration avec la Société Publique Locale Évènementiel en Val d'Argent, en particulier autour du patrimoine textile.

Action 58 : S'appuyer sur les jumelages des communes pour partager les patrimoines.

2.2 La Médiathèque du Val d'Argent, premier lieu culturel de proximité

2.2.1 S'inscrire comme une référence culturelle territoriale

Action 59 : Maintenir une ouverture hebdomadaire 5 jours sur 7 et un programme d'animations régulier.

Action 60 : Réaménager la Villa Burrus en développant davantage d'espaces de convivialité tout en favorisant la modularité.

2.2.2 Rapprocher les publics du livre et de la lecture

Action 61 : Identifier les relais, fixes ou mobiles, pour permettre la mise en place de prêts de documents en dehors des murs de la Villa Burrus.

Action 62 : Prendre part au projet « Vallée lectrice » initié par le Contrat Local d'Accompagnement.

2.2.3 Structurer et valoriser l'action de la Médiathèque

Action 63 : Concevoir et mettre en œuvre le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social de l'établissement.

Action 64 : Étudier l'opportunité de mettre en place un Contrat Territoire Lecture avec le ministère de la Culture.

2.3 La communication, faire connaître et maîtriser son image

2.3.1 Visibiliser les services et l'action culturelle de la Communauté de communes

Action 65 : Mettre en place une démarche de communication à l'échelle du pôle culturel.

Action 66 : Mettre en cohérence, la communication du Pôle Culturel avec la communication de la Communauté de Communes.

Action 67 : Installer une signalétique distinctive pour le pôle culturel, la médiathèque et plus largement le parc de la Villa Burrus.

Action 68 : Réaliser et diffuser des courts métrages sur le patrimoine local.

2.3.2 Structurer les outils collectifs

Action 69 : Structurer et développer l'affichage public type colonne Morris, expression libre, panneaux lumineux, etc.

Action 70 : Étudier les approches possibles d'évolution des outils de promotion de l'agenda culturel du Val d'Argent.

2.3.3 Coopérer pour mieux diffuser

Action 71 : S'appuyer sur les communes pour relayer l'information.

Action 72 : S'appuyer sur les écoles pour relayer des offres culturelles à destination des familles.

2.3.4 Labéliser les services culturels pour valoriser la qualité des services

Action 73 : Obtenir le label « Carrefour des imaginaires et des savoirs » de la Collectivité européenne d'Alsace.

Action 74 : Renouveler le label « Pays d'art et d'histoire » du Ministère de la Culture.

Action 75 : Obtenir un label permettant la reconnaissance de l'engagement des services autour d'une démarche de transition écologique.

Calendrier prévisionnel PCI 25-29

		2025	2026	2027	2028	2029
I. Porter et défendre une vie culturelle ouverte, accessible, inclusive et durable						
1.1 Prendre en compte les habitants dans leur diversité						
1.1.1 La culture du vivre-ensemble						
Action 1	[s'insérer dans les objectifs du CTG]	Action continue (activité des services)				
Action 2	[organiser des évènements récurrents]	Préfiguration	Action continue (activité des services)			
Action 3	[rassembler avec des évènements conviviaux]	Action continue (activité des services)				
Action 4	[prendre en compte les publics spécifiques]	Action continue (activité des services)				
Action 5	[évènement diversité des cultures]	Préfiguration	Essai	Mise en œuvre		
Action 6	[temps d'animations intergénérationnels]	Préfiguration	Préfiguration + Essai	Mise en œuvre		
1.1.2 La culture du vivre-ensemble						
Action 7	[gratuité et l'ouverture des animations]	Action continue (activité des services)				
Action 8	[sujets de société par thématiques transversales]	Action continue (activité des services)				
Action 9	[formes de médiation diversifiée]	Action continue (activité des services)				
Action 10	[offre adressée à toute la jeunesse]	Action continue (activité des services)				
1.1.3 Faire vivre un réseau de partenaires						
Action 11	[créer un réseau d'ambassadeurs/prescripteurs]		Préfiguration	Essai	Mise en œuvre	
Action 12	[coopération acteurs sociaux, éducatifs, associatifs, économiques]	Action continue (activité des services)				
Action 13	[approches par projet, pérenniser dispositifs écoles]	Action continue (activité des services)				
Action 14	[créer des synergies avec le CSCVA]	Action continue (activité des services)				
Action 15	[partenariat avec la Maison des Arts]		Préfiguration	Possible mise en œuvre		
Action 16	[appui des jeunes pour offre jeunesse]	Préfiguration			Mise en œuvre	
1.1.4 Déployer des outils adaptés pour élargir les publics						
Action 17	[résidences artistiques de territoire]	Action continue (activité des services)				
Action 18	[Micro-folie mobile du Val d'Argent]	Action continue (activité des services)				

Action 19	[programmer dans les écoles]		Préfiguration	Mise en œuvre		
1.2 Faire vivre la culture dans et hors des lieux culturels						
1.2.1 Développer une culture de proximité						
Action 20	["hors les murs, lieux insolites ou remarquables"]	Action continue (activité des services)				
Action 21	[animer le Salon de la Villa Burrus]	Préfiguration	Essai	Mise en œuvre		
Action 22	[annexe Pôle Culturel]		Préfiguration	Possible mise en œuvre		
Action 23	[fête de la musique intercommunale]		Préfiguration	Possible mise en œuvre		
1.2.2 Coopérer pour faire vivre la culture						
Action 24	[offre + appui dans toutes les communes]	Préfiguration	Essai	Mise en œuvre		
Action 25	[finaliser la Maison du Val d'Argent]	Préfiguration	Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 26	[rénover le théâtre]			Préfiguration	Préfiguration	Possible mise en œuvre
Action 27	[salle de spectacles adaptée]			Préfiguration	Possible mise en œuvre	
1.2.3 Accompagner les acteurs culturels et le foisonnement culturel du territoire						
Action 28	[mise à jour documents cadres avec PCI]	Mise en œuvre	Suivi nouveau(x) document(s)			
Action 29	[budget soutien manifestations culturelles]	Mise en œuvre				
Action 30	[interconnaissance des acteurs culturels]	Action continue (activité des services)				
Action 31	[mutualiser besoins acteurs culturels]			Préfiguration	Possible mise en œuvre	
Action 32	[annuaire compétences artistiques]		Mise en œuvre	Mise à jour		
1.3 Mettre en oeuvre une démarche de transition écologique pour la culture						
1.3.1 Mieux connaître le Patrimoine naturel pour mieux le préserver						
Action 33	[patrimoine naturel]	Action continue (activité des services)				
Action 34	[gestion durable du patrimoine forestier]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 35	[sensibilisation eau et patrimoine hydraulique]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 36	[ouvrage collectif forêt et arbres]	Mise en œuvre				
1.3.2 Inciter pour provoquer l'action						
Action 37	[aide financière transition écologique]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 38	[programme transition écologique]	Action continue (activité des services)				
Action 39	[accompagner transports collectifs]			Préfiguration	Mise en œuvre	

Action 40	[charte bons gestes transition écologique]		Préfiguration	Mise en œuvre		
1.3.3 Être exemplaire pour inspirer						
Action 41	[«Bibliothèque verte»]	Action continue (activité des services)				
Action 42	[Territoire Engagé pour la Transition Ecologique]	Action continue (activité des services)				
Action 43	[fournisseurs locaux]	Action continue (activité des services)				
Action 44	[mobilités douces]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 45	[programme « Chrysalide »]	Mise en œuvre				
II. La vie culturelle, au service de l'image, de la promotion et de l'attractivité du territoire						
2.1 Le Patrimoine local comme levier						
2.1.1 Faire connaître le Patrimoine du Val d'Argent						
Action 46	[diversité des patrimoines]	Action continue (activité des services)				
Action 47	[archives textiles]	Action continue (activité des services)				
Action 48	[panneaux d'interprétation thématiques]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 49	[application sur le patrimoine]			Préfiguration	Possible mise en œuvre	
Action 50	[inventaire du patrimoine bâti]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 51	[visite patrimoniale théâtralisée Jeune Public]			Préfiguration	Mise en œuvre	
Action 52	[actions Patrimoine sur manifestations partenaires]	Action continue (activité des services)				
2.1.2 Coopérer pour faire vivre le patrimoine						
Action 53	[«Plan guide patrimonial»]	Action continue (activité des services)				
Action 54	[collaborations textile/mode]	Action continue (activité des services)				
Action 55	[partenariats économiques textiles]	Action continue (activité des services)				
Action 56	[collaboration Office de Tourisme]	Action continue (activité des services)				
Action 57	[collaboration SPL EVA]	Action continue (activité des services)				
Action 58	[jumelages des communes]			Préfiguration	Mise en œuvre	
2.2 La Médiathèque du Val d'Argent, premier lieu culturel de proximité						
2.2.1 S'inscrire comme une référence culturelle territoriale						
Action 59	[ouverture hebdomadaire 5 / 7]	Action continue (activité des services)				
Action 60	[réaménager la Villa Burrus]			Préfiguration	Mise en œuvre	

2.2.2 Rapprocher les publics du livre et de la lecture						
Action 61	[prêts de documents hors Villa Burrus[		Préfiguration	Possible mise en œuvre		
Action 62	[projet « Vallée lectrice » du CLA]	Action continue (activité des services)				
2.2.3 Structurer et valoriser l'action de la Médiathèque						
Action 63	[«Projet Culturel Scientifique Educatif et Social»]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre		
Action 64	[«Contrat Territoire Lecture»]					
Action 65	[communication du pôle culturel]	Action continue (activité des services)				
2.3 La communication, faire connaitre et maitriser son image						
2.3.1 Visibiliser les services et l'action culturelle de la Communauté de communes						
Action 66	[communication cohérente Pôle culturel / CCVA]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 67	[signalétique Pôle Culturel]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 68	[courts métrages patrimoine local]			Préfiguration	Mise en œuvre	
2.3.2 Structurer les outils collectifs						
Action 69	[affichage public]			Préfiguration		
Action 70	[outils de promotion / communication]		Préfiguration	Possible mise en œuvre		
2.3.3 Coopérer pour mieux diffuser						
Action 71	[appui communication des communes]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 72	[appui écoles à destination des familles]		Préfiguration	Mise en œuvre		
2.3.4 Labéliser les services culturels pour valoriser la qualité des services						
Action 73	[«Carrefour des imaginaires et des savoirs» CeA]		Préfiguration	Mise en œuvre		
Action 74	[renouvellement label PAH]	Préfiguration	Mise en œuvre			
Action 75	[label transition écologique]			Préfiguration		